



**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**VENDREDI 9 SEPTEMBRE A 18 HEURES**  
**A LA SALLE DES SPORTS**



**Expositions**  
**Horaires: Samedi 14h à 19h**  
**Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h**



Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 (ligne directe)  
[www.artsdille.valdille.fr](http://www.artsdille.valdille.fr)

## EDITORIAL DU MAIRE :

Cette période de vacances s'achève. Le mois de septembre, reprise traditionnelle des activités des uns et des autres verra sur la commune un démarrage plein pot des activités proposées par les associations : plein pot d'échappement pour la "Classic", plein pot de l'amitié pour le grand banquet, un pot offert par la commune lors du forum des associations le 9 septembre.

137 enfants sont inscrits à l'école, L'ouverture de la sixième classe est à l'ordre du jour. Les parents d'élèves se mobilisent, et ont le soutien de la municipalité. Souhaitons que le rectorat d'académie sache entendre cette revendication.

St Germain va aussi retrouver ses commerces. Bienvenue à Géraldine Derval qui prendra probablement la succession de Maud Daniel, Bienvenue à Yasid Saim, qui pour sa part va animer le bistrot de Saint Germain.

Pour compléter ces bonnes nouvelles, le projet d'urbanisation avance, le permis d'aménager du lotissement des Fouillais a été accordé.

Pour cet automne qui s'annonce, la municipalité va engager quelques réflexions sur le Plan local d'Urbanisme intercommunal, sur la refonte des rythmes scolaires, sur l'implication de la commune dans la nouvelle communauté de communes.

Du côté travaux, ceux du cimetière vont reprendre fin septembre. La reprise est donc bien là. Je souhaite qu'elle se déroule au mieux pour tout le monde.

Philippe Monnerie

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Malo, Loïc MARÉCHAL  
Né le 15 mai 2016 à Rennes  
Léo, Léandre, Robert BRASSELET  
Né le 30 mai 2016 à Rennes  
Ysée, Rozenn TRUQUET  
Née le 08 août 2016 à Saint-Grégoire  
Alicia, Louna, Emmy, Flora ROUGEAUX  
Née le 15 août 2016 à Saint-Grégoire  
Annouk, Lily, Marie HERBERT  
Née le 21 août 2016 à Fougères



## DU 03 AU 25 SEPTEMBRE POL ET PASCAL GUIMONT—JEUX DE MATIÈRES

PEINTURE - SCULPTURE - MOSAÏQUE

Créateurs autodidactes, l'oncle et le neveu partagent depuis longtemps leurs passions inventives. Pour les deux la création Artistique fait partie du quotidien.

**Pol** : plutôt peintre aux techniques mixtes, entre fiction et réalité, il va de la figuration narrative à l'Abstrait en passant par des travaux à la bombe aérosol.

**Pascal** : d'abord peintre réaliste aux paysages et personnages surréalistes, depuis peu il s'est orienté vers la mosaïque figurative ou abstraite sur tous supports, avec une récente échappée vers la sculpture.



Les deux compères exposent souvent ensemble pour confronter, associer leurs regards artistiques et les faire partager

aux visiteurs.

Venez côtoyer « leurs mondes », ils seront sûrement en création permanente aux heures d'ouvertures de la galerie.

RENCONTRE LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 14H À 19H

## DU 1ER AU 30 OCTOBRE MICHELLE JAOUEN

PASTEL SEC/AQUARELLE/ PHOTO

Passionnée par les arts et la peinture depuis toujours, Michelle Jaouen s'est formée en ateliers collectifs d'aquarelle et de pastel. La technique du pastel sec, alliant la couleur et le trait la passionne. Le côté tactile du pastel permet de sublimer les couleurs par juxtaposition, superposition et lissage dans une véritable alchimie du travail au doigt.



Elle travaille tant dans le style semi-figuratif d'inspiration contemporaine que dans le figuratif plus classique.

A l'écoute et à l'observation de la nature, jusque dans le détail, l'artiste pratique aussi la photographie depuis de nombreuses années.

Le toucher des bâtons de pastel l'a conduit à rechercher le contact de la matière dans le travail de l'argile. Dans cette démarche la plaque de terre qu'elle façonne remplace la feuille de papier sur laquelle elle aime transcrire, par exemple, la beauté géométrique des nœuds de bois.

VERNISSAGE LE SAMEDI 8 OCTOBRE

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2016

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur [www.stgi.fr](http://www.stgi.fr))

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 AVRIL 2016

Le Compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité. Dans le cadre projet de restauration écologique du « Moulin Neuf », Monsieur le 3<sup>ème</sup> Adjoint rappelle le souhait du Conseil Municipal d'une intervention du Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et l'Illet afin d'échanger sur l'ensemble des options envisageables dans le cadre d'une décision qui revêt également d'un choix politique.

## DEMARCHE INVENTAIRE BOCAGER - VAL D'ILLE GROUPE DE TRAVAIL COMMUNAL « BOCAGE »

Le Val d'Ille œuvre depuis plusieurs années à la préservation et à la reconstitution du bocage de son territoire. La préservation du bocage est inscrite comme axe de travail majeur, dans la stratégie territoriale du programme Breizh Bocage 2. L'accompagnement des communes pour la prise en compte du bocage dans les documents d'urbanisme, et la mise à jour des inventaires bocagers font partie des actions prioritaires retenues pour cette période.

Dans ce cadre, il est proposé au vu du territoire la création de deux groupes de travail communaux « bocage » en vue de préserver et de restaurer le maillage bocager et de protéger la ressource en eau. Ces groupes « Bocage » pourront être composés d'1 élu référent, d'1 agriculteur et d'1 personne de la société civile accompagnés d'1 technicien en charge du thématique bocage de la Communauté de Communes du Val d'Ille. Il est prévu de démarrer cet inventaire courant septembre pour une restitution à la Communauté de Communes en décembre 2016.

## CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A VOCATION PRINCIPALE DE CANTINE - ATTRIBUTION MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Par délibération n°2016/11 en date du 4 mars 2016, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager une consultation de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée pour le projet de création d'une cantine scolaire inscrit dans le PUP.

A l'issu des auditions, les candidats ont pu apporter des éléments d'informations supplémentaires et réviser leurs propositions.

Dans le cadre des critères d'attribution fixés par le règlement de consultation et sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après analyse des offres,

**DESIGNE** le groupement représenté par MICHOT Architectes de Rennes ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de négocier le forfait de rémunération actuellement fixé à 53 333.33 € HT soit un taux de rémunération de 8.00 % correspondant à une enveloppe prévisionnelle de 666 666.67 € HT ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de Maîtrise d'œuvre et tout document s'y rapportant.

## LOTISSEMENT LES FOUILLAIS - PROJET SARL TERRAIN SERVICE-

Dans le cadre d'une éventuelle cession des parcelles à urbaniser A300 et A301, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le plan de composition, le règlement de lotissement et la convention de transfert des équipements communs dans le domaine privé communal du permis d'aménager PA03527416U0001 de la SARL Terrain Service de RENNES.



le Conseil Municipal souhaite que soit imposé dans le règlement une énergie renouvelable par lot et demande que soit intégrée la pose des fourreaux nécessaires à la fibre et aux bornes de recharge des véhicules électriques.

## LOTISSEMENT LES FOUILLAIS - PROJET URBAIN PARTENARIAL

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'urbanisation des parcelles A300, A301 et A308 par la SARL TERRAIN SERVICE de Rennes, la commune souhaite s'appuyer sur un outil de financement des équipements publics : le Projet Urbain Partenarial (PUP). Suite à l'étude juridique de ce dossier par le cabinet LEXCAP de Rennes, il est préconisé la création d'un PUP par opération d'urbanisation pour un montant total de 355 000 € concernant :

- l'urbanisation des parcelles A300 et A301 ;
- l'urbanisation de la parcelle A308.

Ce montant de 355 000 € pourra être rapporté à 320 000 € en cas de réalisation par l'aménageur de l'accès à la RD25. Les conditions de déblocage des fonds sont les suivantes pour chacune des opérations :

- 50% lorsque le permis d'aménager est purgé de tout recours ;
- 50% à la commercialisation de 80% des lots.

Cet outil a pour objet la répartition de la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation est rendue nécessaire par les opérations d'aménagement et de construction prévues. La Communauté de Communes du Val d'Ille sera signataire pour le compte de la Commune des PUP dans le cadre du transfert de compétence « PLUi ». Une convention entre le Val d'Ille et la Commune sera établie afin de fixer les conditions de rétrocession.

Ces PUP sont conditionnés par :

- la cession à la Sarl TERRAIN SERVICE des parcelles A300 et A301 pour un montant de 240 000.00 € HT ;
- la validation de la modification n°3 en cours du PLU qui nécessite l'acquisition de la parcelle A308;

Il est précisé qu'en application de l'article L332114 du Code de l'urbanisme, les constructions édifiées dans le périmètre de la convention sont exclues du champ d'application de la taxe d'aménagement (ou de toute autre taxe qui lui serait substituée) pendant un délai de 10 ans, à compter de l'affichage en mairie de la mention de la signature de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VALIDE** la mise en place de deux PUP avec la Sarl TERRAIN SERVICE dans le cadre de l'urbanisation des parcelles A300, A301 et A308 dans les conditions précitées;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes du Val d'Ille la convention de rétrocession ; **DECIDE** la cession à la Sarl TERRAIN SERVICE, pour un montant de 240 000 € HT, des parcelles A300 et A301 d'une contenance totale de 2 ha 45a 60 ca aux lieux-dits « La Fresche » et « Le Fouillard ».

## ACQUISITION PARCELLE A308 - LE BOIS LAMBIN

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2016/12 du 04 mars 2016, le Conseil Municipal a sollicité l'engagement par la Communauté de Communes du Val d'Ille d'une modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

Il informe le Conseil Municipal du doute émis par le Conseil juridique du Val d'Ille sur la procédure de modification du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU du Bois Lambin, parcelles cadastrées A308 et A329. La loi ALUR a contraint l'ouverture des zones 2AU à l'urbanisation à une procédure de révision du PLU dès lors que celle-ci ont plus de 9 ans, excepté si elles ont fait l'objet d'acquisitions foncières significatives par la commune, l'EPCI compétent ou par un opérateur foncier.

Or le zonage 2AU de Saint-Germain-sur-Ille date de 2005 à l'approbation du PLU et la parcelle A308 appartient à un propriétaire privé, il y a donc une impossibilité et une fragilité juridique à procéder à l'ouverture à l'urbanisation de cette zone par voie de modification.

Monsieur le Maire sollicite en conséquence l'autorisation d'entreprendre les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle A308.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées avec 12 voix Pour et 1 Abstention (Mme DELABARRE Sylviane),

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle A308.

Le montant de cette acquisition est estimé à 30 300 € incluant la dation d'un lot.

# SUITE DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUIN 2016

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur [www.stgi.fr](http://www.stgi.fr))

**VALIDATION DU PROGRAMME D'ACTION FONCIERE ET DES PERIMETRES D'ACTION FONCIERE SUR LES COMMUNES DU VAL D'ILLE**  
Monsieur le Maire rappelle qu'un des enjeux majeurs des communes du Val d'Ille, soumises à la fois à une forte pression immobilière et à une perte d'attractivité des centres-bourgs est le renforcement et l'intensification de leur centralité.

L'accueil de nouveaux habitants dans les centres-bourgs permet de limiter la consommation d'espaces agro-naturels, de favoriser le développement de l'offre commerciale et les déplacements doux.

Pour autant, agir en renouvellement urbain est souvent beaucoup plus complexe et coûteux qu'en extension urbaine, notamment du fait d'un foncier rare, difficile à mobiliser et cher. La définition d'une politique foncière cohérente, partenariale et pérenne est donc un préalable indispensable pour anticiper le renouvellement urbain, et mobiliser à bon escient les outils réglementaires, fonciers et opérationnels existants.

C'est pourquoi un Programme d'Action Foncière a été élaboré à l'échelle des 10 communes du Val d'Ille. Il a permis de recenser et de qualifier des gisements, et de définir les secteurs qui ont le plus d'intérêt dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Dans le cadre du Programme d'action foncière, 4 secteurs pré-opérationnels, représentant 37 parcelles et 23 685m<sup>2</sup>, et 1 secteur de veille ont été définis sur la commune de Saint-Germain-sur-Ille. Les objectifs attachés à chaque secteur sont détaillés en annexe de la présente délibération.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées par 8 voix Pour et 4 Abstentions

**VALIDE** le Programme d'Action Foncière sur la commune tel ;  
**DELIMITE** les gisements et les secteurs identifiés au PAF comme périmètres prioritaires d'action foncière ;

**VALIDE** la priorisation du gisement SGE3 au PAF ;  
**DECIDE** la mise en place d'une action foncière volontariste sur ces périmètres d'action foncière par l'acquisition, par tous moyens légaux y compris la préemption, d'emprises foncières propres à permettre des opérations de renouvellement urbain et/ou de densification du tissu existant.

## ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

### TARIFS CANTINE – GARDERIE PERISCOLAIRE

**Considérant** l'analyse financière du service cantine pour l'année 2015 laissant apparaître un déficit d'un montant de 69 467.29 € ;

**Considérant** la nouvelle grille tarifaire établie pour l'année scolaire 2015/2016 ;

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient les prix du repas de la cantine scolaire et les tarifs garderie scolaire

### TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE

**Considérant** l'analyse financière de ce nouveau service instauré à la rentrée scolaire 2015/2016 ;

**Considérant** le retour positif des représentants des parents d'élèves sur cette proposition ;

Après délibération, le Conseil Municipal, **instaure** pour les TAP, à compter de l'année scolaire 2016/2017, les tarifs suivants par période (de vacances à vacances) et par famille :

5.00 euros pour 1 enfant inscrit ;

8.00 euros pour 2 enfants inscrits ;

10.00 euros pour 3 enfants inscrits.

### ASSOCIATION « LA ST GERMAIN CLASSIC »

#### DEMANDE DE MISE A DISPOSITION

Monsieur le Maire présente la demande de l'association Germinoise « La Saint Germain Classic » représentée par M. Thierry ADAM .

Monsieur LEGENDRE Bertrand et Mme ADAM LECOQ Stéphanie, en raison de leurs liens avec l'association, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise à disposition de l'association Germinoise « La Saint-Germain-Classic » du local Ouest de l'ancien atelier communal situé à « La Touchette » pour une durée de 3 ans.

### NOUVEAU PERIMETRE INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire donne compte-rendu au Conseil Municipal des dernières informations sur l'évolution du périmètre intercommunal.

Cette récente évolution semble conduire à une annulation de l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2016 portant extension de périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Ille.

### CONTRIBUTION DES COMMUNES AU PROJET DE TERRITOIRE

Monsieur le Maire rappelle que les 18 communes du futur EPCI sont sollicitées dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire afin que chacune d'entre elle puisse exprimer sa vision et ses attendus quant au futur projet politique du nouveau périmètre intercommunal. Dans le cadre de la première phase, Monsieur le Maire présente les travaux de contribution au projet de territoire de la Commission Communale du 24 mai 2016. Ces contributions communales feront l'objet d'une synthèse qui servira de matière première à la définition des enjeux structurants du projet de territoire.

Le Conseil Municipal valide la proposition de contribution communale suivante au nouveau projet de territoire. Cette proposition sera présentée aux Germinoises ce 16 juin en réunion publique

### CANDIDATURE AU LABEL NATIONAL

#### « TERRE Saine, COMMUNES SANS PESTICIDES »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à candidater en faveur de l'obtention du label national « Terre Saine, Communes sans pesticides » qui s'inscrit dans une politique de non utilisation de produits phytosanitaires dans la commune de Saint-Germain-sur-Ille depuis 2011 et d'engagement à rester en zéro pesticide.

### ARBORETUM – ETIQUETTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de Madame la Conseillère Municipale déléguée « Espaces verts » d'associer les enfants de l'école communale à la réalisation des étiquettes des 74 essences qui composent l'Arboretum (réalisation lors d'un atelier TAP par pyrogravure).

Il est précisé qu'une signalisation « OUVERT A TOUS » sera apposée à l'entrée de l'Arboretum.

### QUESTIONS DIVERSES

#### DEMISSION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission, par courrier en date du 10 mai 2016, de Madame Marion GARNIER de ses fonctions de conseillère municipale et de membre du CCAS en raison de son déménagement hors de la commune de Saint-Germain-sur-Ille.

#### ECOLE COMMUNALE – DEMANDE D'OUVERTURE

Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux « Affaires scolaires » donne compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole et informe le Conseil Municipal des démarches en cours pour l'ouverture d'une sixième classe. Il est recensé à ce jour 133 inscrits pour la rentrée 2016. L'ouverture d'une sixième classe se justifie par ces effectifs grandissant, d'autant que :

- l'école rénovée en 2008 dispose de cette sixième classe;

- l'urbanisation de la commune se poursuit avec un programme de 50 nouveaux logements commercialisés dès la fin 2016.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### BIBLIOTHEQUE

Les  à la bibliothèque de Saint Germain sur Ille.

#### PETITE ENFANCE :

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la bibliothèque

Mardi 13 septembre 2016 de 9h30 à 10h30

Mardi 25 octobre 2016 de 10h30 à 11h30

Mardi 08 novembre 2016 de 9h30 à 10h30

Mardi 20 décembre 2016 de 10h30 à 11h30

#### TROC DE LIVRES : LE DIMANCHE 04 SEPTEMBRE LORS DU GRAND BANQUET.

La Bibliothèque organise un troc de livres le dimanche 04 septembre sur la place Poulain de 11H00 à 13H00. Pour ceux qui ne connaissent pas encore, le principe est très simple : chacun est libre de ses échanges et les stands sont sans réservation. Pour en savoir plus : 02-99-55-22-26

#### UNE GRAINOTHÈQUE EN PARTENARIAT AVEC

**CAFEÏNE** : Le samedi 15 octobre de 10h à 13h, inauguration et présentation de la grainothèque à la bibliothèque. Et dans la cour, troc de vivaces, plantes d'intérieur et de graines organisé par l'association CAFEÏNE. Amenez vos graines et vos plantes !

**REPRISE DU REPAS INTERGENERATIONNEL** pour les 65 ans et plus le **mercredi 14 septembre à 12h30** (fin du service: 13h30). Inscription le jeudi de la semaine précédente en Mairie. Tarif: 6.00 €.

**Dans le cadre de la restructuration de la gendarmerie Nationale**, la brigade de gendarmerie de Saint Aubin d'Aubigné a fermé définitivement le 01er Août 2016 et se voit rattachée à la Brigade de BETTON.

 Vous devez vous rendre à la gendarmerie de BETTON pour déposer plainte ou tout autre renseignement. Adresse : 63 Avenue d'Armorique, 35830 BETTON Téléphone : 02 99 55 85 38 ou composer le 17.

**SUITE À LA CRÉATION D'UN SERVICE MUTUALISÉ** entre le SMICTOM d'Ille et Rance et le SMICTOM des Forêts concernant l'économie circulaire, deux nouveaux outils de communication ont vu le jour :

- le site internet [www.jadoptezerodechet.fr](http://www.jadoptezerodechet.fr)
- la page Facebook « Territoire Zéro Déchet Zéro gaspillage

#### INCROYABLES COMESTIBLES AU VAL D'ILLE ET À ST GERMAIN !

Dans le cadre de la **démarche incroyables comestibles** (site internet : [www.incredible-edible.info](http://www.incredible-edible.info)), des membres de la commission « espaces verts » réalisent des « plantations utiles » avec des plantes comestibles en accès libre.



Pour la troisième saison, vous pourrez venir vous servir librement en légumes et en fruits sur les terrains indiqués par ce logo !

**Des courges** sur le triangle situé entre l'école et le jardin partagé du Cours du Vieux Marché

**Des framboises, des groseilles** dans le jardin derrière la salle des associations.

**Des pêches, abricots, figes, tomates** dans le petit verger au carrefour de la scierie et de l'avenue du Verger au Coq.

**Des aromatiques** au carrefour du chemin de la touchette et de l'allée du pré rond.

Chacun peut participer

(fournitures de plants, coups de main pour l'entretien..) !  
N'hésitez pas à venir jardiner dans ces parcelles !

## EN DIRECT DU VAL D'ILLE ...

**LE THÉÂTRE DE POCHE**, scène de territoire pour la Bretagne romantique et le Val d'Ille, prépare sa rentrée en beauté.

Pour vous ouvrir encore plus largement les portes du Théâtre, une offre spéciale vous est proposée. Jusqu'au 15 octobre, vous pouvez acheter le PASS. Pour la modique somme de 30€, cette carte vous permettra d'accéder à tous les spectacles de la saison 2016/2017. Une occasion de venir au théâtre en toute liberté !

Information et vente au 09 81 83 97 20  
ou sur [www.theatre-de-poche.com](http://www.theatre-de-poche.com) »

#### LA RÉNOVATION DE L'HABITAT AU VAL D'ILLE!

**PASS'RENO**, plate-forme de conseil et d'accompagnement gratuits de la communauté de communes pour les travaux de rénovation, .

**Notre assistance pour rénover une résidence principale sur le Val d'Ille que vous soyez propriétaire occupant ou futur, bailleur ou locataire dans le territoire:**



1re étape : Orientation dans le parcours

2e étape : Réflexion et matérialisation

3e étape : Obtention des aides fiscales et -en fonction des revenus et des opérations- des subventions de l'État, du Département et du Val d'Ille.

#### PASS'RENO,

Plate-forme Locale de Rénovation de l'Habitat du Val d'Ille

1 La Métairie,

35520 Montreuil-le-Gast.

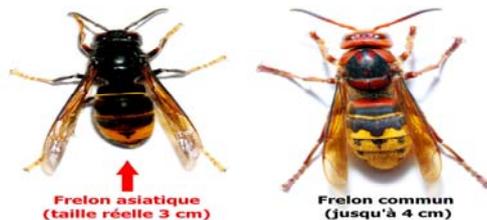
Ligne directe : 02 99 69 58 93

<http://www.valdille.fr/vie-pratique/renovation-de-l-habitat.html>

#### OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

En 2016, la communauté de communes du Val d'Ille lance à nouveau son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) afin de mettre en place un plan de lutte concerté.

Dans ce cadre, la communauté de communes du Val d'Ille prend en charge **100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs** sur le territoire **du 15 mai au 1er décembre 2016.**



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

**ATTENTION CET INSECTE EST DANGEREUX**

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au [0223482632](tel:0223482632)
2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement;
3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention;
4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise;
5. La facture est envoyée au Val d'Ille qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer; Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille.

**La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille n'est pas possible si :**

- l'enlèvement a lieu avant le 15 mai ou après le 1er décembre;
- il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs;
- la démarche précédemment citée n'a pas été respectée, c'est à dire si l'entreprise n'est pas missionnée directement par la FGDON35. Si l'entreprise est contactée directement par un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité, l'intervention sera aux frais du demandeur.

## BOIS BUCHE LOCAL

La Communauté de Communes du Val d'Ille se lance dans la production et la distribution de bois bûche local issu de la gestion durable du bocage et des bosquets du territoire.

### Pourquoi ?

Nous avons l'ambition de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2030, c'est-à-dire produire autant d'énergie que ce qui est consommé sur le territoire. Le bois énergie est un pilier de cette ambition, puisque la ressource existe sur le territoire et peut contribuer à la moitié de cet objectif, tout en étant exploitée durablement. C'est le résultat d'une étude que nous avons menée en 2015, à travers un travail de recensement et de qualification des haies et bosquets du Val d'Ille. Depuis plusieurs années déjà, la collectivité s'est engagée dans la production de plaquettes de bois issues du bocage. Aujourd'hui, l'enjeu est de développer la filière bois bûche en direction des particuliers.

La replantation et la gestion durable du bocage et des bosquets du Val d'Ille sont indispensables à la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, mais aussi à la lutte contre le changement climatique. Les valoriser à travers ces filières locales, c'est leur permettre de se développer.

### Comment ?

La collectivité n'ayant pas vocation à se substituer à l'initiative privée ou à fausser le jeu de la concurrence, le Val d'Ille a souhaité se rapprocher d'une structure déjà existante sur le département et qui oeuvre depuis 2011 pour l'exploitation durable du bocage : l'association Collectif Bois Bocage 35. C'est une structure associative, qui évoluera prochainement en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), c'est-à-dire une structure coopérative, d'utilité sociale, et qui associera au moins trois catégories de sociétaires : les détenteurs de la ressource (agriculteurs et petits propriétaires forestiers) ; les partenaires, à savoir des représentants du territoire (citoyens) et des collectivités locales ; les professionnels du milieu du bois et des salariés de la SCIC.

### Participez au lancement !

C'est le CBB 35, puis à terme la SCIC, qui commercialisera le bois bûche local. Pour la future saison de chauffe 2017/2018, le Val d'Ille et le Collectif Bois Bocage 35 ont démarré la production de bois bûche sur le territoire en lien avec les détenteurs de la ressource. Suite à l'étude menée en 2015, à laquelle vous avez participé en répondant à un questionnaire, il apparaît qu'il y a une demande locale pour du bois sec à très sec. En attendant que le bois produit sur le territoire soit sec et prêt à être commercialisé, **il vous est proposé de participer au lancement de la filière en remplissant un bon de commande et en le renvoyant au Collectif Bois Bocage 35.** Cette année, le bois proviendra du centre de la France et sera sec et garanti gestion durable forestière (PEFC). A partir de l'année prochaine, nous pourrions vous proposer du bois du Val d'Ille.

### Pour plus d'informations ou obtenir le bon de commande

[soazig.rouillard@valdille.fr](mailto:soazig.rouillard@valdille.fr) ; [justine.boivin@valdille.fr](mailto:justine.boivin@valdille.fr)

Tél : 02 99 69 86 86

## JOURNÉE DU PATRIMOINE 2016

A la découverte du Val d'Ille - autour du canal d'Ille-et-Rance  
Dimanche 18 septembre 2016 - Saint-Médard sur Ille

Journées européennes du patrimoine  
"Patrimoine et citoyenneté"

Gratuit

**Le Val d'Ille vous propose de découvrir son patrimoine naturel et culturel au bord du canal d'Ille-et-Rance.**

Expérimentez en famille la chasse au trésor à l'aide de GPS, participez à une œuvre plastique citoyenne, aiguisez votre curiosité lors d'une balade nature, déambulez en compagnie de la Cie OCUS, mesurez votre adresse à la "kermesse", ou encore découvrez la rénovation participative du fournil.

**Rendez-vous au canal pour une journée surprenante et citoyenne!**

Plus d'informations et programme détaillé sur

[www.valdille.fr](http://www.valdille.fr)

Inscriptions à partir du 25 août

au 02 99 69 58 94 / [morgane.delamarre-jaouen@valdille.fr](mailto:morgane.delamarre-jaouen@valdille.fr)

## FORUM DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

A 18 HEURES A LA SALLE DES SPORTS

## OCUS

C'est une rentrée sur les chapeaux de roue qui s'annonce pour la Compagnie OCUS. Le mois de septembre verra deux créations sur mesure pour le Val d'Ille (Ferme de la Jannaie à Montreuil le Gast le 29 août et Journée du Patrimoine à St Médard sur Ille le 18 septembre), des spectacles qui tournent en Pas de Calais, Côtes d'Armor, Mayenne, Morbihan... Une tournée belge qui se prépare dans les bureaux et le lieu de la Touchette qui reprend son rythme de fabrique d'utopies.

**Vous trouverez ici les différents rendez-vous Germinois publics de la rentrée:**

### Soirée KABARETALE - Vendredi 16 septembre à 20h30

Dancing de la Touchette - Sortie de résidence et tournage d'un teaser - Prix libre.

Le vieux style Yiddish, touchant et tout chaud revisité par trois fous amoureux de cette musique. Un spectacle drôle et poétique, avec l'élégance décalée d'une autre époque...

### Terres Libres : Spectacle Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre à 20H45

Dancing de la Touchette - En escale à St Germain sur Ille, le collectif Autre Direction déploiera les toiles de son bateau théâtre "Le Quat'Mâts" pour un spectacle exceptionnel mêlant poésie, théâtre, musique et marionnettes: "Terres Libres"

Le spectacle sera suivi d'une visite des coulisses et d'un temps d'échange à la buvette en présence des artistes.

Théâtre forain tout public, durée 80min, Tarifs 5€/8€/10€, ouverture de la Billetterie à 20h00.

Attention jauge limitée, réservation conseillée: Malika Gromy au 06 95 56 00 89 [malika.autredirection@gmail.com](mailto:malika.autredirection@gmail.com)

### Le Grand Week end la Tête à l'Est : Samedi 22 octobre

Dancing de la Touchette - Sortie du premier album de La Tête à l'Est: Concert des choeurs de La Tête à l'Est, du Collectif Volkanik, de Yarilo, des Canto Mi et d'autres surprises... Soirée ouverte à partir de 18h aux souscripteurs et adhérents, possibilité de souscrire ou adhérer sur place!

Possibilité de passer tout le week end avec la Tête à l'Est afin d'apprendre du répertoire et ainsi faire partie du chœur de la Grande Fête à l'Est!

Renseignements : [choeurs@latetealest.org](mailto:choeurs@latetealest.org)

### Le BISTRODOCUS les 27, 28 et 29 octobre à 20H

Théâtre repas sous chapiteau - Terrain de la Touchette  
Tout public à partir de 8 ans. Accessible en LSF (langue des signes française).

Durée : 2 h 0 0 .  
Tarifs: (repas et vin inclus)  
25euros / 15euros réduit



Réservation obligatoire:  
[reservation@compagnie-ocus.com](mailto:reservation@compagnie-ocus.com)

**L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL D'ILLE** vous invite à venir la rencontrer lors du **Forum des associations de St Germain le 9 septembre** et à prendre des informations sur les nouvelles formules d'apprentissage de la musique mises en place à la rentrée 2016.



## AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 04 novembre 2016  
Merci de transmettre vos infos pour le 21 octobre 2016

## VIE DES ASSOCIATIONS

### LE GRAND BANQUET

Les associations Germinoises vous invitent au **GRAND BANQUET**,

**Place Poulain, dimanche 4 septembre, dès 12h00.**

« Et si on mangeait un midi tous ensemble sur la place Poulain ?

Le principe : chacun ramène un repas (barbecue possible), des boissons, des jeux, des instruments de musique »

**La Bibliothèque organise ce même jour un TROC de LIVRES** de 11h à 13h, Place Poulain.

### LA VOIX DES GOGUETTES !

L'Astrada vous invite à **rejoindre l'ensemble vocal « La voix des Goguettes » un mardi tous les 15 jours à partir du 13 septembre de 20h30 à 22h00** à Saint-Germain-sur-Ille, espace Pommeraie.

La voix des Goguettes c'est

des chants du monde pour voyager,

des chants qui ont des sens pour enseigner,

des chants qui nous parlent de paix, d'amour, d'engagement et de luttes.

Cours d'essai gratuit, 70 euros l'année (dont 10 euros d'adhésion).

Renseignements et inscription au forum des associations le 9 Septembre ou

au 06 81 40 90 34, [accordeoline@gmail.com](mailto:accordeoline@gmail.com).

### FOYER D'EDUCATION POPULAIRE

Programme prévisionnel des animations  
saison 2016-2017

**Hip-Hop** - lundi 19h- 20h30

**Art Floral** - mercredi 20h30- 1 fois/mois-

**Gymnastique Femmes** - mercredi 20h30-21h30

**Gymnastique d'Entretien** - vendredi 10h30-11h30

**Yoga** - lundi 10h15 -11h30 et mardi 20h15-21h3

**Eveil corporel enfants** - mercredi 15h30-17h30

**Tennis de table** - mercredi 17h30-18h30

**Basket** - lundi 20h45- 22h15

**Badminton** - vendredi 20h30-22h00

mardi 20h30-22h30

**Foot-adultes** - dimanche matin

**Musique/Danse bretonne** mercredi 20h30-22h30

**Randonnée pédestre** - mardi 13h45

**VTT** - dimanche 9h

#### Eventuelles nouvelles activités à c/ de sept.2016

**Basket Loisir** - dimanche matin

**Musculation**

Le détail de ces activités sera présenté lors du forum des Associations; les inscriptions seront prises ce même jour.

### U N C

2016 / 1916 centenaire de la bataille de Verdun du 21 février au 19 décembre qui fit 362 000 morts coté français et 337000 morts coté allemands, 70 000 morts par mois ... pour Saint-Germain-sur-Ille Deux Germinoises y ont laissés leur vie : Lebreton Henri et Déguillard Pierre a qui nous allons rendre hommage le 11 novembre prochain.

Nous devons avoir en mémoire la bataille de la Somme qui fit à elle seule plus d'un million de morts, de blessés et de nombreux disparus de toutes nationalités de juillet à novembre 1916

Nos expos de 2014 et de 2015 ont retracé et rendu hommages aux Germinoises morts aux combats au cours de ses deux années

Pour 2016 notre expo aura pour thème la Citoyenneté, qui retrace les évolutions depuis 1789 à nos jours : la démocratie et le vivre ensemble seront présentés sur 20 panneaux mis à notre disposition par l'onacle (office national des anciens combattants) l'actualité nous interpelle après les événements du 14 juillet à Nice et l'assassinat d'un Prêtre dans l'Eglise de Saint Etienne du Rouvray ; chacun d'entre nous doit s'interroger ? Pourquoi de tels actes : la République et la Démocratie sont les deux remparts de la paix pour chaque citoyen de la France ; notre objectif participer modestement à la réflexion

Commune ; pour le bien vivre ensemble à S T Germain

L'expo se déroulera salle du conseil municipal du 4 novembre au 12 novembre 2016.

Le 11 novembre nous nous rassemblerons au monument aux morts à 11 heures 45 pour un hommage aux victimes de toutes les guerres.

Le Président de l'U N C  
Pierre Marquet

### COLLECTE DE PAPIER AU PROFIT DE L'ECOLE

L'association de parents d'élèves Pom d'Amis va organiser une **collecte de papier sur toute la durée de l'année scolaire 2016-2017** afin de le recycler. Nous souhaitons faire de cette nouvelle idée une opération impliquant tout le village. Chaque foyer Germinoise qui le souhaite peut participer en gardant chez lui ses papiers inutiles, journaux, prospectus, catalogues, enveloppes... dès le mois de septembre. Puis vers le mois de juin nous ferons venir une benne le temps d'un week-end et procéderons à la récupération du papier. Notre but est de dépasser les 3 tonnes de papier usager à envoyer au recyclage. Au-delà, **chaque tonne de papier nous sera payée une soixantaine d'€** à notre seul bénéficiaire. Le papier pèse très lourd et nous en consommons tous beaucoup. Si chacun peut stocker 1, 2, 3 cartons dans son garage, au bureau... nous devrions atteindre facilement l'objectif et générer un gain important pour l'association. Rappelons que tout l'argent récolté par Pom d'Amis l'est au profit de l'école et est reversé aux enseignants pour l'achat de matériel ludique et pédagogique, le financement de sorties ou de voyages scolaires...

#### Consignes simples :

- Retirer les CD ou échantillons donnés avec les magazines.
- Éviter de ne mettre que des catalogues, cahiers, annuaires → pas plus de 5 %. Privilégier les papiers volants, journaux, magazines, publicités et tous les types d'enveloppes.
- Tous les papiers se trient et se recyclent à l'exception des papiers au contact d'aliments (ex : papier de boucher), des papiers d'hygiène (ex : mouchoirs), des feuilles de couleur, des papiers ayant subi des traitements chimiques (ex : papiers peints, tirages photo, autocollants).
- Inutile de retirer les agrafes ou spirales. Inutile de comprimer, froisser, déchiqueter ou déchirer les papiers.

Merci à tous pour votre participation ! En cas de questions :  
[pomdamis@gmail.com](mailto:pomdamis@gmail.com)

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 04 septembre : Grand banquet et troc de livres
- 09 septembre: Forum des associations — S. des Sports
- 10-11 septembre: Montée historique - Saint Germain Classic
- 16 septembre: Soirée KABARETALE - OCUS
- 17-18 septembre: Spectacles - OCUS
- 20 septembre : AG de CAFEÏNE à 20H00 - Salle communale
- 22 octobre: Week-end « La Tête à l'Est » - OCUS
- 27-29 octobre: Bistrodocus - OCUS

**Saint-Germain CLASSIC**

Samedi 10 Sept 14h00 : Vérifications techniques En soirée : Concerts gratuits et cochon grillé

Dimanche 11 Sept **démos de COURSES DE COTES**

**SAINT-GERMAIN SUR ILLE (35)**

Entrée gratuite  
Restauration buvettes sur place  
Premiers départs à 9h !

Infos / Inscriptions : [www.saintgermainclassic.sitew.fr](http://www.saintgermainclassic.sitew.fr)